



## RÉSOLUTION 33-1

### ***RÉSOLUTION SUR L'ÉCONOMIE VERTE***

---

**ATTENDU QUE** d'importantes possibilités de croissance économique sont disponibles pour les gouvernements qui mettent l'accent sur la commercialisation efficace de la recherche du secteur privé et des établissements postsecondaires dans le domaine des nouvelles technologies et de l'énergie propre, appuyant la transition vers une économie verte;

**ATTENDU QUE** le budget de 2010 du président américain Barack Obama inclut clairement la promotion de l'énergie verte et la prochaine création d'emplois comme des priorités de son administration et que le projet de loi *American Clean Energy and Security Act* prévoit l'investissement de 190 milliards de dollars dans les nouvelles technologies d'énergie propre et la recherche et le développement;

**ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral du Canada a annoncé un Fonds pour l'énergie verte, afin d'appuyer les initiatives de recherche et les projets de technologie en énergie de remplacement, ainsi qu'un Fonds pour l'infrastructure verte, qui mettra l'accent sur les priorités écologiques, telle que l'infrastructure de production et de transmission d'énergie verte, la construction et la mise à niveau de systèmes d'épuration des eaux usées et l'amélioration de la gestion des déchets solides. La mise en place d'une infrastructure énergétique durable, par exemple de lignes de transport d'énergie modernes, contribuera à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions de carbone;

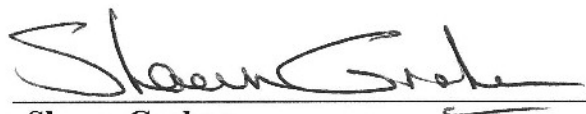
**ATTENDU QUE** les partenariats et une méthode de collaboration doivent être utilisés pour permettre le passage de la région à l'économie verte;

**ATTENDU QUE** la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada reconnaît que l'harmonisation des objectifs environnementaux et économiques appuiera une économie solide et durable;

**QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT RÉSOLU** que les premiers ministres et les gouverneurs souhaitent établir un partenariat avec d'autres gouvernements et avec des intervenants de l'industrie, selon ce qu'ils jugent approprié, pour diriger le passage vers une économie plus verte par la promotion de l'énergie propre, des technologies et des infrastructures connexes, de l'efficacité énergétique au sein du gouvernement et dans la société en général, de l'investissement dans l'« écologisation » de l'économie et de la création d'emplois verts;

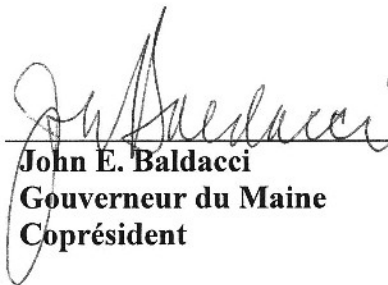
**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU** que les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada collaborent pour mieux comprendre les tendances et l'orientation de l'économie verte, notamment les initiatives régionales offrant des leçons en matière de pratiques exemplaires.

*Adoptée à la 33<sup>e</sup> Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada à Saint John (Nouveau-Brunswick), le 15 septembre 2009.*



---

**Shawn Graham**  
Premier ministre du Nouveau-Brunswick  
Coprésident



---

**John E. Baldacci**  
Gouverneur du Maine  
Coprésident